

Note Méthodologique : Travaux par Point Chaud en Sécurité

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La maîtrise des opérations de soudage, meulage, découpe ou brasage exige une chaîne décisionnelle et de contrôle homogène.

- Prévenir les départs de feu et protéger personnes, biens et continuité d'activité.
- S'appuyer sur une gouvernance claire: analyse préalable, validation, surveillance, clôture.
- Garantir des preuves: traçabilité, vérifications, enregistrements.
- Cadre unique pour équipes internes et prestataires, applicable en atelier, chantier, bâtiment en exploitation.
- Amélioration continue: contrôle de conformité, gestion des écarts, retours d'expérience.

Point clé : Permis formalisé avec double signature, validité 24 h, et surveillance post-travaux 60–120 min pour une maîtrise robuste.

Objectifs de la mission

- Zéro départ de feu pendant et après intervention.
 - Permis complet, signé (double signature) et archivé avant démarrage.
 - Zone nettoyée, isolée et protégée sur le périmètre défini.
 - Veille incendie dédiée, formée et tracée.
 - Moyens d'extinction disponibles, adaptés et contrôlés.
 - Retour d'expérience documenté pour l'amélioration continue.
-

Périmètre / livrables attendus

- Modèle de permis de feu (rubriques, contrôles, signatures, conservation).
 - Grilles de zonage et critères d'interdiction (rayon d'exclusion, obturations, nettoyage).
 - Standard des moyens de protection et d'extinction (extincteurs, RIA, écrans, bâches M0).
 - Matrice des rôles/compétences et plan d'habilitation (demandeur, autorisant, exécutant, veille).
 - Trames de journalisation et règles d'arrêt/reprise.
 - Procédure de clôture, surveillance post-travaux et archivage/REX.
 - Dispositif de traçabilité et tableaux de bord (papier ou numérique, horodatage, pièces jointes).
-

Démarche méthodologique (étapes)

1. Cadre et gouvernance du permis de feu

- Diagnostic de maturité et cartographie des processus existants.
- Définition du modèle de permis, seuils d'exigence et droits de signature.
- Résultat: permis structuré et règles d'autorisation claires.

2. Cartographie des risques et zonage opérationnel

- Analyse des plans, visites de site, identification des combustibles et volumes cachés.
- Définition du rayon d'exclusion, obturations et nettoyage fin; gestion des flux.
- Résultat: grilles de zonage et critères d'interdiction.

3. Dispositifs techniques et préparation matérielle

- Standard d'équipements par type d'opération (extincteurs adaptés, RIA, écrans, bâches).
- Vérification des extincteurs, positionnement des écrans, protection des ouvertures, EPI.
- Résultat: check de disponibilité et plan de protection mis en place.

4. Organisation des rôles et compétences

- Clarification des rôles: demandeur, autorisant, exécutant, veille.
- Matrice de compétences et délégations; désignation de la veille incendie.
- Résultat: RACI/habilitations et briefings opérationnels.

5. Exécution surveillée et journalisation

- Seuils d'arrêt/reprise, vigilance active, contrôle des dérives.
- Journal d'intervention: heures clés, incidents évités, mesures correctives.
- Résultat: traçabilité complète et maîtrise en continu.

6. Clôture, surveillance post-travaux et retour d'expérience

- Inspection des recoins/volumes, veille post-travaux 60–120 min selon contexte.
 - Signature de clôture, archivage et REX utile.
 - Résultat: absence de risque résiduel confirmée et capitalisation.
-

Planning / durée / jalons

Jalon	Exigence	Repère
Validité du permis	Pour site/opération définis	24 h – permis unique
Signature autorisant	Avant démarrage	≤ 60 min – fraîcheur d'analyse
Surveillance post-travaux	Veille dédiée après fin des étincelles	60–120 min – selon environnement
Moyens d'extinction	Disponibles et accessibles	2 moyens distincts ≤ 10 m
Maintenance extincteurs	Contrôle périodique	< 12 mois

Rôles & responsabilités

Client / Donneur d'ordre (site)

- Reste responsable du cadre (permis, zonage, gestion SSI) et de la coordination.
- Désigne l'autorisant et la veille; assure la disponibilité des moyens d'extinction.
- Fournit plans, informations risques (ATEX), gère coactivité et conditions météo.
- Contrôle/valide (double signature) et centralise l'archivage; pilote les audits prestataires ($\geq 1/\text{an}$).

Consultant (conseil / formation)

- Diagnostique la maturité et cartographie les processus existants.
 - Formalise le modèle de permis, standards de zonage et référentiels des moyens.
 - Construit matrices de compétences/habilitations et programme de formation/entraînements.
 - Définit trames de journalisation, seuils d'arrêt/reprise et exigences de traçabilité (papier/numérique).
 - Appuie le déploiement et les indicateurs/tableaux de bord de conformité.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des zones d'intervention; inventaire des matériaux combustibles et volumes cachés (faux-plafonds, gaines).
 - Statut ATEX/mesures d'atmosphère si applicable (seuil d'arrêt à 10 % LIE).
 - Inventaire/état des moyens d'extinction (2 moyens ≤ 10 m; maintenance < 12 mois).
 - Procédures SSI et modalités de mise en dérangement/retour en service.
 - Liste des rôles et personnes habilitées; contacts autorisant, veille, PC incendie.
 - Calendrier de coactivité et contraintes opérationnelles/météo.
 - Modèles de permis existants, historiques et retours d'expérience.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Double signature (demandeur/autorisant) et séparation des rôles; ratio de veille 1:1 par point chaud.
- Jalon de relecture juste avant démarrage; critères d'arrêt/reprise formalisés.
- Tableaux de bord: taux de permis complets, délai validation \rightarrow démarrage ≤ 60 min, temps de veille ≥ 60 min, écarts/incidents.
- Traçabilité centralisée et horodatée (permis, signatures, photos du zonage, journalisation au pas de 5 min).
- Audits prestataires au moins 1 fois/an; check-lists terrain et contrôles croisés.
- Coordination avec PC incendie/SSI: enregistrement des mises en dérangement et test fonctionnel à la remise en service (ex.: sous 15 min).

- Décisions d'interdiction/report si conditions non maîtrisées (moyens absents, zonage impraticable, vent fort, > 10 % LIE, veille indisponible).

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com